

première ligne

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX CONSOMMATIONS DE DROGUES

Édito

Anne Meier
PRÉSIDENTE

Première ligne a achevé sa mue, entamée en 2018 avec le changement de direction. La première moitié de l'année 2019 s'est déroulée dans un climat serein qui permet d'aborder l'avenir avec enthousiasme. Notre nouveau directeur, Serge Longère, s'est profondément investi dans ses fonctions, établissant un lien important avec l'équipe, les usager-ère-s et le réseau, questionnant, avec son regard neuf, des pratiques installées et ouvrant déjà la voie vers de nouveaux projets ambitieux.

Première ligne s'efforce depuis toujours de rester au plus proche d'une population de plus en plus précarisée. Un nombre important des usager-ère-s du Quai 9 sont sans domicile, ce qui contribue aux risques socio-sanitaires auxquels ils sont exposés. Première ligne s'est naturellement jointe au collectif d'associations qui a mis en place la Halte de nuit pour continuer à accueillir les plus démunis même après l'hiver. Des collaborateur-trice-s de Première ligne se sont fortement engagés dans cette action et l'association contribue à la recherche d'une solution pérenne pour l'avenir et adaptée aux besoins des usager-ère-s.

L'année 2019 est également celle du Drug Checking, attendu depuis treize ans! L'équipe de Nuit blanche? n'a pas économisé ses efforts et a permis la mise en place du premier dispositif de ce type en Suisse romande. En place depuis le mois de juin, le Drug Checking stationnaire est déjà un succès. Au Local 6, situé au cœur du Quartier des Grottes, il est désormais possible de faire analyser sa substance en amont d'une consommation. On y trouve aussi #laperm, une permanence d'accueil et d'information sans analyse. Quant au Drug Checking mobile, il a été mis en place à l'occasion de la Geneva Pride, le samedi 6 juillet.

Enfin, nous remercions Thomas Gremaud, qui a assuré pendant cinq belles années une présidence investie, chaleureuse et efficace. Au nom du comité, je lui transmets notre reconnaissance. Nous lui souhaitons une échappée belle avec ses Petites Reines qui soit à la hauteur de la ligne d'horizon des montagnes de l'Atlas. En tant que nouvelle présidente de l'association, je remercie également le comité, l'équipe et nos membres pour leur confiance.

Éditeur responsable Serge Longère
Maquette Alexandre Bergerioux
Coordnatrice Garance Zarn
Disponible également sur
notre site internet

www.premiereligne.ch

première
ASSOCIATION GENEVOISE DE
RÉDUCTION DES RISQUES
LIÉS AUX DROGUES
ligne

Une Halte de Nuit et quatre «Sleep-in» pérennes voient le jour - une victoire pour les personnes précarisées et sans-abri à Genève.

Actualité Première ligne aménagera dans le Quai 9 un «Sleep-in» destiné aux personnes usagères de drogues précarisées.

Collectif HdN

Garance Zarn
CHARGÉE DE COMMUNICATION

Le 1^{er} avril, les abris PC ont fermé leurs portes et comme chaque année depuis 17 ans à la fin de l'hiver, des centaines de personnes se sont retrouvées dans la rue. Huit associations – Armée du Salut, Bateau Genève, Caritas, Centre social protestant, Centre de la Roseraie, Espace Solidaire Pâquis, le CARÉ, Première ligne – œuvrant dans le secteur de la grande précarité, ont alors décidé, en collaboration avec le CAPAS¹, de se mobiliser et de se constituer en un «Collectif» afin d'alerter les pouvoirs publics sur cette problématique. Le 2 avril à l'aube, dans le cadre d'une action incisive et éphémère largement relayée par les médias, elles ont monté 200 tentes sur la Plaine de Plainpailais pour rendre visible une précarité à laquelle beaucoup préfèrent ne pas être confrontés, et demandé à la Ville, au Canton et aux communes, qu'un dispositif pérenne puisse être aménagé à l'année. Deux jours plus tard, le 4 avril, alors que le froid et la neige faisaient leur retour, elles ont aménagé en urgence une Halte de Nuit (HdN) temporaire et improvisée au Caré, lieu qui s'est de fait, et au regard des besoins, transformé en hébergement d'urgence pour les personnes sans-abri.

Les premiers jours, la HdN a été gérée par une équipe bénévole et ravitaillée par la Fondation Partage. Puis, grâce à une enveloppe budgétaire de CHF 20'000.- attribuée par le Département de la Cohésion sociale du Canton de Genève et l'Armée du Salut, elle a pu poursuivre son activité avec une équipe professionnelle rémunérée, en étroite collaboration avec l'UMUS, le 144 et la Police.

En parallèle, un dialogue s'est installé avec la Ville de Genève pour trouver une issue pérenne à la situation problématique des sans-abris, l'occasion de dénoncer les conditions d'accueil existantes, notamment durant la période hivernale (en sous-sol), qualifiées par le «Collectif» d'indignes mettant en avant le besoin impérieux de réponse à l'année.

En un mois, plus de 3'500 personnes, en grande majorité des

hommes mais aussi des femmes et quelques enfants, ont été accueillies, soit 110 personnes en moyenne par nuit, dont 90 qui ont dormi sur place. Au regard du grand nombre de personnes accueillies, les conditions initialement prévues – à savoir protéger et sécuriser – n'ont plus été suffisamment assurées et l'équipe engagée, malgré ses compétences, a dû appréhender et résoudre de nombreuses situations difficiles. Des situations de violence notamment sont devenues compliquées à gérer. Pour ces raisons, la HdN a fermé ses portes le 6 mai.

Le «Collectif» a décidé de poursuivre ses efforts et de mener une réflexion approfondie afin de proposer aux collectivités publiques des solutions concrètes, pérennes, répondant adéquatement aux besoins et permettant de demander des aides financières en conséquence. Il s'est rendu auprès des autorités de la Ville de Genève pour présenter ce qui sera le premier projet dans sa dimension organisationnelle, à savoir l'aménagement de «Sleep-in» de petite dimension, permettant de mieux cibler les personnes dans leur vulnérabilité et leur spécificité, et de conserver une HdN, jouant pleinement son rôle, à savoir accueillir des personnes de passage, en errance, ne cherchant pas à dormir mais plutôt à se poser un moment pour se mettre à l'abri, échapper aux difficultés du sans-abrisme comme le froid ou la canicule, l'insécurité, la solitude ou la violence.

Le 15 mai, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé d'octroyer au «Collectif» un financement de 1 million de francs suisses pour le Dispositif de Nuit (DDN), inclusif et partenarial, dont la nouvelle structure comprend d'une part une HdN, qui sera mise en place prochainement, et d'autre part des «Sleep-in». Les premiers à avoir ouvert se trouvent au Temple de Châteleine et au Temple de la Fusterie («Sleep-in» mixtes de 30 places) et au Poste Verdaine de l'Armée du salut («Sleep-in» femmes de 15 places). Le dispositif étant itinérant, d'autres lieux prendront ensuite le relais courant de l'automne. Enfin un «Sleep-in» de 15 places, adapté aux personnes usagères de drogues, ouvrira prochainement au Quai 9.

Ces lieux accueillent les personnes sans-abri 7 jours sur 7, de manière



universelle, inconditionnelle, confidentielle et gratuite, sans contraintes horaires, de 19h00 à 08h00 pour la HdN, et de 21h00 à 07h30 pour les «Sleep-in».

Première ligne s'est bien entendu largement impliquée dans les réflexions et le développement du projet, et s'est engagée à accueillir dès cet automne, dans le Quai 9 mué en «Sleep-in», des personnes usagères de drogues - une quinzaine -, précarisées ou sans domicile fixe. Ces dernières pourront ainsi se mettre à l'abri, trouver du réconfort et un accueil bienveillant, prendre une douche, disposer d'une collation, dormir, mais aussi, en cas de nécessité, avoir la possibilité de consommer dans des conditions sécuritaires et respectueuses, pour elles-mêmes et les autres, ce qui est une plus-value par rapport aux autres dispositifs d'urgence existants.

Nous sommes persuadés que ce nouveau service répond à des attentes et besoins existants, à la fois de certains usagers de drogues et de la population. En effet, il n'est pas rare que Première ligne soit informée, par le voisinage, de personnes se réfugiant dans des allées alentour pour se mettre à l'abri, dormir ou consommer. Cette mesure s'inscrit donc une démarche de réduction des risques et répond à des objectifs de Santé Publique, tout comme l'ensemble des autres réponses apportées, à savoir la mise en place des trois autres «Sleep-in» et de la HdN.

A l'heure où ce journal se boucle, l'organisation est à son maximum.

Deux directeurs ont été engagés pour les recrutements ainsi qu'un responsable logistique pour apporter son soutien à la mise en place progressive de l'ensemble du dispositif.

Nous ne sommes pas au bout de nos efforts et il nous faut, au-delà de la subvention allouée par la Ville, aller chercher d'autres sources de financements (publiques et privées).

Le budget 2020 annualisé a déjà été construit et présenté. L'idée est bien entendu de faire en sorte que ce dispositif se pérennise à l'année, mais qu'il vienne aussi faire bouger les lignes des dispositifs actuels et existants, et que nous puissions collectivement prendre conscience que nous ne pouvons pas poursuivre une politique d'exclusion au sein d'une des villes les plus riches du monde.

Bien des exemples, au-delà des frontières suisses, se sont mis en place et donnent d'ores et déjà des résultats satisfaisants dans l'approche des grands exclus, basés pour la plupart sur une donnée assez simple mais qu'il est bon de rappeler, «un logement d'abord», si nous voulons aborder toute forme de réinsertion.

¹ Collectif d'associations pour l'aide sociale

Vous êtes une association ou entreprise ?
Vous souhaitez faire imprimer des badges pour un événement ou un anniversaire ?
Ecrivez-nous à :
pole@premiereligne.ch

La politique des drogues, une politique qui maintient un système international de prohibition des drogues

Réflexion À l'épreuve des faits, les principes fondateurs des conventions de l'ONU apparaissent comme des vœux pieux.



Serge Longère
DIRECTEUR

Depuis 1991, la Suisse applique le modèle des 4 piliers dans sa politique en matière de drogues (réduction des risques, prévention, thérapie, répression). A la différence du Portugal qui a dépénalisé toutes les drogues pour le consommateur depuis 1991, elle a maintenu le quatrième pilier, la répression; cette dernière est encore considérée par les autorités suisses comme incontournable, à l'exception du cannabis, dont le détenteur n'est généralement pas réprimé lorsqu'il en possède en petite quantité et pour sa consommation personnelle.

La Convention des Nations Unies sur les stupéfiants, reste aujourd'hui, celle qui régit la politique mondiale des drogues depuis 1961 et qui instaure l'ensemble du système international de prohibition¹. L'interdiction et la réglementation du commerce sont référés depuis à une liste très stricte des stupéfiants et qui prévaut sur un plan international.

Au début des années 70, la lutte contre les stupéfiants connaît un essor important avec la prise de position du président Richard Nixon qui déclare la drogue «ennemie numéro une des Etats-

Unis». Cette «guerre contre la drogue» instaure un nouveau paradigme qui vise à combattre la drogue sur tous les fronts, y compris en réprimant les consommateurs par de lourdes peines de prison; des mesures extrêmes, censées enrayer la consommation d'héroïne qui explose alors à travers les Etats-Unis.

La répression de la consommation se généralisera par la suite jusqu'à prendre une dimension internationale en 1988 lorsque les Nations Unies adoptent une convention qui demande aux différents Etats de poursuivre pénalement les consommateurs. Chaque pays adoptera alors les mesures nécessaires pour légiférer et donner un caractère d'infraction pénale conformément à sa propre législation jusqu'à condamner la consommation personnelle.

Vingt-cinq ans plus tard, cette convention faisait toujours autorité au niveau international et les Etats qui ont tenté des approches moins répressives de la politique de la drogue ont été montrés du doigt. Ce fut notamment le cas de la politique des 4 piliers, menée en Suisse et dénoncée par les instances de l'ONU alors qu'en parallèle, elle est souvent citée comme modèle ayant permis de diminuer de manière significative les risques sanitaires et en première intention le nombre d'infections au VIH, et le nombre d'overdoses.

Le dispositif international de lutte contre la drogue repose sur une idéologie d'un système qui permettrait l'éradication totale de la consommation et de la production de stupéfiants. Si cette manière de penser pouvait avoir une certaine légitimité il y a cinquante ans dans le contexte de l'époque, poursuivre cette quête, alors que de nombreux rapports en démontrent l'inefficacité, laisse songeurs bons nombres d'observateurs et d'ONG. En effet, depuis les années 60 et malgré le choix d'une politique répressive, le nombre de consommateurs de stupéfiants n'a cessé d'augmenter. Une politique qui aura contribué à la multiplication du nombre de réseaux mafieux souvent violents qui contrôlent encore aujourd'hui le marché. Elle aura aussi contribué, entre autres, à la marginalisation croissante des consommateurs de drogue et aura eu pour conséquence directe une désinsertion sociale et une entrée dans la précarité pour bon nombre d'entre eux.

Des conséquences dévastatrices

Cette politique internationale de guerre contre la drogue a été dénoncée en démontrant les conséquences néfastes, dont en première intention, les menaces sur la santé publique, notamment par le développement d'épidémies comme le VIH ou l'hépatite chez les personnes usagères

de drogues injectables. Mais aussi les atteintes aux droits humains qui perdurent dans plusieurs pays, où la répression des usagers se manifeste par les incarcérations et suivant certains pays, voire de la torture et même des exécutions. On note près de 1000 personnes exécutées chaque année pour violation directe de la loi internationale. Cette politique favorise une stigmatisation et marginalisation des usagers de drogue qui consomment dans la clandestinité et sont progressivement privés de la plupart des possibilités de réinsertion.

Sans oublier pour autant l'essor du trafic clandestin, l'explosion de la criminalité et des profits illégaux et des conséquences climatiques en lien avec la déforestation et la pollution.

Cette politique a pour conséquence directe un impact financier puisque ce sont plus de 100 milliards de francs qui sont dépensés chaque année dans cette guerre contre la drogue. Ce montant astronomique grève les autres budgets consacrés à la politique des drogues. Pourtant, seule une infime partie de cette somme suffirait à couvrir les besoins en matière de prévention et de Réduction des Risques.

Des réformes indispensables

Le constat d'échec de la politique internationale de guerre contre la drogue plaide pour une réforme du contexte international. La prohibition et la croyance en la possibilité d'éradiquer complètement la consommation et la production n'ont plus aucune crédibilité. Le cadre international obsolète et rigide constitue un frein majeur au développement de politiques innovantes dans le domaine des addictions. Lorsqu'elles voient malgré tout le jour, comme en Suisse, ces politiques pragmatiques fondées sur la réalité et les besoins du terrain aboutissent pourtant à des résultats significatifs. Il est donc possible d'envisager d'autres voies. L'expérience a d'ailleurs montré que certains Etats signataires des conventions de l'ONU s'arrogent une marge de manœuvre dans leur application.

Afin d'encourager l'innovation, l'expérimentation et la

recherche de solutions adaptées à des contextes qui évoluent vite, un nombre croissant de voix se sont élevées en faveur de la réforme des conventions et des institutions onusiennes. L'ONU devrait ainsi se muer en une force d'impulsion en engageant sans attendre un grand débat sur la prohibition et en incitant les Etats à chercher des solutions pragmatiques basées sur la Réduction des Risques et la réglementation des substances psychoactives. Et c'est peut-être ce qui va se passer. Car l'idée de changer de paradigme fait son chemin.

Sur un plan très concret, les mentalités et les lois portent un regard différent sur les consommations de cannabis. C'est l'Uruguay en 2013 qui a été le premier pays au monde à légaliser le cannabis, suivi de quelques Etats aux Etats-Unis comme le Colorado², Washington, l'Alaska et l'Oregon. Ceci démontre une volonté d'amoindrir les sanctions des crimes liés aux drogues en se concentrant davantage sur la santé publique. En octobre 2015, les nouvelles autorités libérales canadiennes ont aussi annoncé qu'elles souhaitaient légaliser le cannabis.

L'International Drug Policy Consortium (IDPC), un organisme qui rassemble plus de 170 ONG dresse un bilan très critique des politiques internationales de ces dix dernières années. Un bien triste bilan, alors qu'en 2011, un rapport dénonçait déjà les méfaits de cinquante années de cette guerre à la drogue, tout en démontrant son inefficacité.

En 2019, le bilan est encore lourd, avec un demi-million de décès par an par overdose ou des suites de maladies évitables (VIH, hépatite C, tuberculose), de multiples violations des droits humains, des emprisonnements massifs, 4000 peines de mort, des dizaines de milliers d'exécutions extra-judiciaires et d'assassinats. Et aucune baisse des consommations n'est constatée puisque l'on note une demande en hausse continue (+17% pour le cannabis, +33% pour l'ecstasy, +16% pour les opioïdes). On note aussi que la production est en pleine croissance et que le crime organisé est florissant, avec près de 500 milliards de dollars de chiffre

d'affaires par an, dont seulement 1% de fonds saisis, alors que plus de 100 milliards de dollars sont dépensés pour combattre le marché illégal.

Le souhait de l'IDPC serait que puisse cesser cette politique inefficace et que d'autres perspectives puissent être plus largement engagées et à plus grande échelle.

Ce qu'il faut retenir, c'est que partout où a été menée une politique axée sur la Réduction des Risques et des Dommages, cette dernière a démontré son efficacité, d'un point de vue socio-sanitaire et économique.

Prioriser les usagers de drogues

Les Nations Unies se sont fixées comme objectif l'élimination du VIH, des hépatites virales et de la tuberculose d'ici à 2030. Pour y parvenir, il ne faut plus ignorer les personnes usagères de drogues, quels que soient leur origine ethnique, leur genre ou leur statut social, mais davantage les prioriser. Cela débute par la promotion des programmes de Réduction des Risques, à l'échelle internationale, et au niveau communautaire. Il est également nécessaire enfin, de mettre en cohérence les objectifs de santé publique que l'on se fixe en matière de drogue en dépénalisant l'usage et la possession pour consommation personnelle, comme le recommandent l'OMS et onze autres agences des Nations Unies.

En parallèle, il faut cesser les violations des droits humains perpétrées au nom d'ambitions irréalistes d'élimination des drogues. Et, en partant du constat que les consommations ne disparaîtront pas, il faut réguler ce marché pour protéger les consommateurs, et plus largement la société.

Un regard de bienveillance porté auprès des consommateurs et un respect de leurs droits à consommer ou à se soigner sont nécessaires pour en terminer avec ces lois liberticides.

¹ Sources GREA

² Voté en 2012

Le dispositif de réinsertion du Pôle propose de nouveaux ateliers.



Développement personnel

En complément des ateliers adaptés, le Pôle propose depuis le mois de mai des ateliers créatifs

Gloria Jimenez

Secrétaire pour le Pôle, biographe et animatrice d'ateliers d'écriture existentielle

L'activité vise la réhabilitation sociale et le développement d'habiletés en support à la reconstruction de l'estime de soi et du mieux-être ; elle permet aussi de recréer du lien avec soi et de se reconnecter à sa valeur pour recréer du lien avec l'autre.

Poésie et émotions Le 27 mai a eu lieu le premier atelier d'écriture, un atelier d'haïkus, poème japonais ludique extrêmement bref, très épuré et zen qui vise l'éveil et célèbre l'évanescence des choses en trois vers. Le haïku permet de se mettre dans un état contemplatif, agréable et simple, de profiter des bienfaits du langage poétique et libérer des émotions.

Mandala collectif Le 13 juin un atelier de Journal Créatif®, méthode qui s'appuie sur des notions de psychologie, d'art-thérapie et de créativité, dont le thème était un « Mandala collectif » a réuni un petit groupe d'utilisateurs qui a effectué un travail intuitif débouchant sur un produit unique et représentant le groupe. Cela a favorisé la cohésion et permis de visualiser que chacun a sa place dans le groupe.

Démarrage du Drug Checking et de #laperm

News Nuit blanche? diversifie son offre pour répondre aux besoins des consommateurs récréatifs.

Roxane Morger-Mégevand
COORDINATRICE NUIT-BLANCHE?

Active au sein du milieu festif depuis plus de 10 ans, Nuit blanche? sillonne les clubs, festivals et autres manifestations festives du canton pour aller à la rencontre des consommateurs récréatifs. Elle diffuse des informations objectives sur les substances et encourage les personnes à se responsabiliser dans leurs comportements de consommation. D'où son leitmotiv: «Tu consommes. Tu t'informes».

De sa riche expérience en milieu festif, Nuit blanche? a fait le constat suivant: les consommateurs récréatifs sont nombreux et représentent un public hétérogène, mais seule une partie fréquente le milieu festif et très peu – voire aucun – ont déjà eu recours à une offre de soins ou de soutien. Par contre, ces consommateurs sont en recherche d'informations et prêts à discuter de leurs consommations.

Nuit blanche? a donc souhaité développer son offre en marge du contexte festif et répondre aux besoins des consommateurs récréatifs, que ceux-ci fréquentent ou non le monde de la nuit. Dans ses nouveaux locaux, au 6 rue Jean-Jacques De Sellon, situés dans le quartier des Grottes à Genève, Nuit blanche? propose ainsi depuis ce printemps, une offre de Drug Checking et une permanence d'accueil et d'information: #laperm.

Le Drug Checking

Le Drug checking, dispositif d'analyse de substances psychotropes, est soutenu par les autorités Cantonales et l'Of-

fice Fédéral de la Santé Publique (OFSP), et fait l'objet d'une collaboration avec le laboratoire du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML). Treize ans après le premier dépôt de dossier, le Drug Checking voit enfin le jour à Genève et devient le premier dispositif de ce type en Suisse romande.

Concrètement, qu'est-ce qui est proposé au public? Un service anonyme et gratuit, dans le cadre duquel le consommateur peut faire analyser un échantillon de sa substance tout en bénéficiant d'un entretien individuel. Les substances analysées regroupent essentiellement des produits consommés de manière récréative et en milieu festif (cocaïne, ecstasy, amphétamines, LSD et nouveaux produits de synthèses).

Les objectifs de ce dispositif sont multiples. Il s'agit, d'une part, de réduire les risques sanitaires, en informant les consommateurs de la présence de substances hautement dosées, aux composantes inattendues et donc potentiellement dangereuses. D'autre part, l'objectif est de faciliter l'accès à un public de consommateurs susceptibles de prendre des risques, repérer les éventuelles consommations problématiques et faciliter les relais en cas de besoin. Ce dispositif permettra également de contribuer au monitoring des données relatives aux substances en circulation sur le marché. De telles offres existent depuis plus de vingt ans en Suisse alémanique et démontrent des résultats probants, notamment une diminution des comportements à risques et

une meilleure gestion de la consommation.

Chaque semaine, Nuit blanche? accueille donc au Local 6, les utilisateurs qui souhaitent faire analyser une substance en amont de leur consommation. Ils sont accueillis en début de semaine (lundi, 18h00-21h00) pour le dépôt des échantillons et reçoivent leur résultat en fin de semaine (vendredi, 18h00-21h00). La récolte des échantillons et la communication des résultats se font dans le cadre d'un entretien-conseil mené par des collaborateurs de Nuit blanche? spécifiquement formés à cet effet. Il est prévu d'effectuer jusqu'à 500 analyses par an et de communiquer les résultats au plus grand nombre via la diffusion des alertes sur la base de données du système d'alertes précoces, consultable en ligne.

En complément de l'offre stationnaire, un dispositif mobile, mené en collaboration avec le pharmacien Cantonal de Berne sera proposé ponctuellement lors d'événements festifs, comme cela a été le cas lors de la Geneva Pride le 6 juillet dernier.

#laperm

Complémentaire aux offres existantes, thérapeutiques ou sociales, #laperm, permanence d'accueil et d'information sans analyse, se propose de répondre sur place, par téléphone et en ligne, à toute question en lien avec la consommation de substances psychoactives, récréatives ou festives. L'espace ressource accueille son public chaque 2^e et 4^e mardi du mois (18h00-

21h00) en tout anonymat, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Cette permanence vise en particulier à atteindre les plus jeunes consommateurs (15-18 ans). Ils n'ont souvent pas accès au milieu festif et, par la même occasion, aux prestations de Nuit blanche? et manquent, pour certains, d'espaces où discuter de leurs consommations et de leurs prises de risques. Les offres destinées à ces jeunes sont le plus souvent axées sur les consommations d'alcool et de cannabis, dans une optique de prévention ou alors avec l'objectif de traiter des consommations dites problématiques. #laperm propose donc de pallier ce manque en offrant un espace de discussion spécifique aux consommations de substances psychotropes dans une approche communautaire et de réduction des risques. Au-delà de cette préoccupation pour les plus jeunes, #laperm souhaite aussi accueillir d'autres publics: elle propose au public festif un espace pour poursuivre et approfondir la discussion; à l'entourage et aux professionnels œuvrant auprès des jeunes un espace de conseil et de debriefing; aux organisateurs d'événements un espace au sein duquel puiser matériel et ressources de formation.

Premier bilan

Le premier bilan est positif. #laperm a débuté en avril. Elle a besoin d'un peu de temps pour attirer les plus jeunes consommateurs, qui n'étaient jusqu'alors que peu en contact avec Nuit blanche?, mais elle a déjà permis de nombreuses rencontres avec des professionnels et organisateurs d'événements. Le Drug Checking a ouvert ses portes début juin et dénombre une cinquantaine d'analyses en deux mois, dont douze lors de la Geneva Pride. Parmi les produits analysés, une majorité de pilules d'ecstasy, toutes très dosées en substances actives, certaines pouvant contenir jusqu'à 260mg de MDMA alors que la dose maximale admise ne devrait en aucun cas dépasser les 120mg. Les retours des utilisateurs sont très bons et annoncent une suite prometteuse à ces deux nouveaux projets.

Ouverture d'un Espace de Consommation Sécurisé à Lausanne

Témoignage Collaboration entre ABS et Première ligne

Valentine Naef
COLLABORATRICE SOCIO-SANITAIRE

Didier Mathis
COLLABORATEUR SOCIO-SANITAIRE

Le 1^{er} octobre 2018, la Ville de Lausanne complétait enfin son «dispositif addiction» avec l'ouverture d'un espace de consommation sécurisé (ECS) au sein de la Fondation ABS (Accueil à Bas Seuil), qui accueille déjà, depuis une vingtaine d'années, des usagers de drogues et leur propose des prestations et infrastructures d'accueil et d'aide à la survie, comme des repas de midi, des douches, des vestiaires. Plus de dix ans après un échec en votation populaire, ce projet pilote, d'une durée de trois ans, voit enfin le jour.

Complémentaire aux dispositifs existants qui sont le Passage, la Terrasse, le Distribus et l'Echange Box, l'ECS offre donc aux usagers de drogues un lieu de consommation à moindre risques ainsi qu'un accès à des soins de premiers recours. Il a pour but d'améliorer leur santé, leur permettre d'être orientés dans le réseau sanitaire et social Lausannois, réduire les consommations dans l'espace public et favoriser la création de lien social.

Inspiré en partie par d'autres salles de consommation, dont

le Quai 9, il comprend quatre places d'injections, quatre places d'inhalations, un espace de sniff et une infirmerie, supervisés par quatre collaborateurs socio-sanitaires ainsi que des agents de sécurité et d'accueil. Ouvert tous les jours de 12h00 à 19h00, il est fréquenté par des personnes majeures et consommatrices de produits psychotropes.

Lors de réflexions de groupe menées en amont de l'ouverture, l'équipe d'ABS a souhaité pouvoir être supervisée, soutenue et rassurée lors de la phase de démarrage du projet. En effet, la rencontre et le travail avec les usagers de drogues amène le professionnel à s'interroger sur ses valeurs, sa perception de la réduction des risques, à questionner ses propres limites, plus particulièrement concernant l'injection par voie intra-veineuse.

La direction d'ABS a donc pris contact avec Martine Baudin, ancienne directrice de Première ligne, afin d'établir un partenariat entre les deux institutions.

Ainsi, Première ligne a accueilli pendant plusieurs jours deux collaborateurs lausannois au sein du Quai 9, pour des temps d'observations. L'équipe de Lausanne a ensuite fait part à sa direction de son souhait

d'accueillir deux collaborateurs du Quai 9 au sein de la Fondation ABS pour être soutenue lors de l'ouverture. Nous nous sommes alors rendus à Lausanne, pendant tout le mois d'octobre, et avons pu travailler avec elle sur les questions de l'accueil, des effets des produits, des protocoles, des aménagements, des postures, de la «juste distance», des émotions.

Nos interventions ont été définies en partie par nos valeurs, notre éthique, nos limites et notre expérience en salle de consommation. L'expérience du travail de réduction des risques au sein du Quai 9, nous a montré à quel point le professionnel est impliqué émotionnellement et intellectuellement dans l'accompagnement des consommateurs. Nous avons partagé avec les collaborateurs d'ABS les premiers émois que génèrent les rencontres avec les usagers en salle de consommation et avons tenté d'être le plus rassurant et soutenant possible.

Cette expérience au sein de l'ECS a joué un rôle important sur notre regard, celui porté sur notre pratique, au sein de Première ligne et nous a rappelé non seulement tout le travail fourni depuis 18 ans, mais aussi les ressentis et les émotions, ô combien essentiels, qui jalonnent notre tra-



BUREAU DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE DE LAUSANNE

vail au quotidien, que nous pourrions avoir tendance à dissimuler.

Depuis l'ouverture du Quai 9, nous avons constaté à quel point il est important d'ouvrir ce type de structure «bas seuil», lieux de rencontres et de vie, qui permettent de créer ou recréer du lien, et de l'humanité. Mais malgré tout, encore aujourd'hui, rien n'est complètement acquis. Les représentations sociales sur les usagers de drogues, encore très stigmatisés, sont difficiles à changer. Restons donc vigilants!

Cette invitation de la Fondation ABS a donné lieu à une belle collaboration, et permis

d'intensifier les réflexions et synergies au sein du groupe francophone, nous conforter dans notre envie de partager et progresser ensemble.

Nous souhaitons remercier l'équipe de Lausanne pour cette rencontre très prolifique, ces échanges enrichissants et stimulants qui ont été l'occasion de tisser un lien fort entre les membres des deux structures.

Avec cette ouverture, Lausanne rejoint les autres villes suisses qui disposent déjà d'espaces de consommations et ont démontré les bienfaits et impacts positifs auprès des usagers de drogues et de leur environnement proche. Une

vision citoyenne contribue à une meilleure compréhension et reconnaissance de la réduction des risques dans la politique des drogues, à l'heure où les idéologies sécuritaires et moralisatrices sont encore bien présentes. L'engagement démontré par la fondation ABS depuis toutes ces années, passe nécessairement par l'acceptation de certains changements, de solutions pragmatiques et parfois originales afin de relever de nouveaux défis. Depuis l'ouverture, le nombre de passages n'a cessé d'augmenter.

Merci à toute l'équipe d'ABS pour son chaleureux accueil et sa confiance. Bonne route à elle!

Collaboration entre l'APRETO et Première ligne

Partenariat Poste de travail transfrontalier : bilan positif

Pascaline Comte-Dizier
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

Depuis un certain nombre d'années, Première ligne et l'APRETO, Association de soins, réduction des risques et prévention des addictions, située à Annemasse, collaborent étroitement et ont tissé des liens privilégiés. Les échanges, regards croisés et analyses de terrain ont permis la création, en mars 2018, d'un poste transfrontalier à 100%. Pascaline Comte-Dizier, éducatrice spécialisée de formation, collaboratrice à l'APRETO, partage désormais son temps de travail entre l'APRETO, le Quai 9, le Pôle¹ et l'extérieur (dé-

marches, accompagnements, rencontres partenariales).

L'étroite collaboration entre les professionnels du Pôle et l'APRETO est indispensable afin d'assurer un suivi cohérent et adapté, et affiner au mieux les propositions et les modalités d'intervention. Des temps de transmissions entre les structures, aussi bien formels qu'informels, permettent un suivi efficace des situations, une mise en commun des réseaux de partenaires et des informations, et une optimisation des temps d'entretiens avec les usagers. Les ateliers bas seuils proposés par le Pôle de Première ligne sont un outil intéressant et pertinent puisqu'ils permettent

de créer un lien ou approfondir une situation.

Le bilan de la 1^{re} année fait état de 40 personnes rencontrées, lors d'un simple contact ou dans le cadre d'un accompagnement renforcé: 23 sont SDF et 7 ont un logement précaire; 8 sont déjà connues de l'APRETO et bénéficient de suivis parfois constants, parfois morcelés; 10 ont été orientées pour accéder à un traitement de substitution, dont 8 l'ont débuté effectivement et 3 sont encore traitées aujourd'hui.

Pour la plupart d'entre elles, un retour vers la France, pourtant si proche, peut s'avérer très compliqué. Leurs repères sont à Genève et leur quotidien ne leur laisse que peu de

temps pour se diriger vers une structure telle que l'APRETO, puisqu'elles passent leurs journées dans la rue, à faire la manche pour pouvoir manger et consommer, et pour trouver un endroit où dormir.

Au vu des situations très complexes et précaires des usagers français, l'APRETO propose des solutions plus adaptées: la possibilité de bénéficier d'une chambre d'hôtel lors de la phase d'introduction d'un traitement de substitution, pour pallier au manque d'hébergements d'urgence en Haute-Savoie, et des délais d'attente réduits pour un rendez-vous médical. Venir à leur rencontre à Genève s'est avéré être une stratégie positive puisque le

cadre, souple, permet de faire connaissance en toute simplicité. Une temporalité adaptée et adaptable favorise les rencontres et la confiance qui peuvent déboucher sur des démarches concrètes, comme une reprise de suivi administratif (domiciliation, papiers d'identité, sécurité sociale), une préparation à une sortie de prison, ou un accompagnement de grossesse à risque.

En conclusion, les synergies développées entre Première ligne et l'APRETO, dont les missions sont différentes mais les valeurs partagées, qui ont un but commun, celui d'accompagner les personnes usagères de drogues en rupture avec leur réseau familial, social et institution-

nel, permettent aujourd'hui de tirer un bilan tout à fait positif de ce nouveau poste transfrontalier.

¹ Dispositif de réinsertion de Première ligne

Soutenez Première ligne

En devenant membre
CHF 50.-/an
pour une personne
physique

CHF 100.-/an
pour une personne morale

En faisant un don
Banque Cantonale de Genève
IBAN:
CH46 0078 8000 K327 9090 7

Plus d'infos sur
www.premiereligne.ch